

FICHE A

Titre	
Objectifs du curriculum et compétences linguistiques	
Objectif(s) Comprendre l'intégration des compétences linguistiques dans le curriculum Analyser des aspects choisis des compétences linguistiques sur la base des besoins des apprenants	
Mots-clés Curriculum – objectifs – compétences linguistiques (compétence lexicale, compétence grammaticale, compétence sémantique, compétence phonologique, compétence orthographique, compétence orthoépique)	
Réf au Guide III, III.2	Réf au CECR 2.1..5.2.1.1, 5.2.1.6, 6.4.7., 6.4.7.1, 6.4.7.8, 6.4.7.10
Pour compléter la fiche vous avez besoin de.. curriculum pour un niveau donné Programme spécifique ou programme d'enseignement/apprentissage utilisé couramment dans un niveau donné	
Tâche A (†) Le CECR indique que les objectifs d'enseignement/apprentissage peuvent être établis en termes de compétences communicatives langagières. L'une des composantes de ces compétences est constituée par les compétences linguistiques qui comprennent: la compétence lexicale, la compétence grammaticale, la compétence sémantique, la compétence phonologique, la compétence orthographique, la compétence orthoépique. Réviser votre curriculum pour un niveau donné (A1, A2, B1, B2, C1 ou C2) et considérez l'importance donnée à chacune de ces compétences en qualité d'objectifs.	
Tâche B († † †)	
Étape 1 Discutez dans le groupe les aspects suivants en relation au lexique: a. quel contrôle sur le lexique les apprenants seront appelés à exercer; b. quelle distinction, si elle existe, est faite entre le fait d'apprendre pour reconnaître et comprendre, et apprendre pour se souvenir de ce qu'on apprend et pour un emploi productif; c. quel emploi est fait des techniques d'inférence et comment on réalise la promotion de leur développement.	
Étape 2 Discutez dans le groupe les éléments suivants se référant à la grammaire: a. l'intégration des éléments de grammaire, des catégories, des structures, des processus et des relations dans l'apprentissage d'une langue étrangère; b. l'importance relative donnée à l'étendue, à l'aisance et à la précision en rapport avec la	



construction des phrases;

c. la mesure dans laquelle les apprenants doivent être rendus conscients de la grammaire de (a) la langue maternelle (b) la langue d'apprentissage (c) leurs rapports contrastifs.

Étape 3

Discutez dans le groupe:

les besoins orthographiques et orthoépiques des apprenants en rapport à leur emploi des variétés orales et écrites de la langue, et leur besoin de transformer un texte oral en écrit et vice versa.

Tâche C († † †)

Analysez dans le groupe ce dont vous avez besoin pour faire des adaptations des objectifs dans votre programme ou programme d'enseignement/apprentissage, en termes de compétences linguistiques.

